

Espèce patrimoniale
Milieux agricoles et
bocagers

Tendance



Milan royal *Milvus milvus* Milan noir *Milvus migrans*



© Roma in Riols



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

Effectifs et statuts

Milan royal		Liste rouge
Europe	24 000 - 31 900 couples (en déclin)	« Presque menacé »
France	2 300 – 3 000 couples	« Vulnérable »
Champagne-Ardenne	20-30 couples	« En danger »

Milan noir		Liste rouge
Europe	47 400 – 52 900 couples	-
France	25 000 – 26 000 couples	-
Champagne-Ardenne	300 – 400 couples	« Vulnérable »

Présentation des espèces

Rapaces des milieux ouverts liés à l'agriculture extensive et l'élevage traditionnel, les Milans royal et noir sont également dépendants de la présence d'arbres (petits bois, haies d'arbres...) pour nicher. Essentiellement charognards, ils se nourrissent volontiers de déchets alimentaires sur les décharges.

Le Milan royal est distribué en France sur une bande correspondant au couloir migratoire de l'espèce entre les zones de nidification du nord-est et ses zones d'hivernage méditerranéennes. Le Milan noir en revanche, occupe une grande partie du territoire français qu'il quitte pour hiverner en Afrique de l'ouest.

Comme tous les rapaces, ces deux espèces sont protégées selon la loi relative à la Protection de la Nature de 1976. A l'échelle européenne, ils sont inscrits à l'annexe I de la Directive Oiseaux, à l'annexe III de la Convention de Berne sur la Conservation de la vie sauvage et à l'annexe II de la Convention de Bonn sur les espèces migratrices.

Menaces

Comme toutes les espèces des milieux ouverts, les milans sont affectés par l'intensification de l'agriculture qui tend à faire disparaître les sites de nidification et surtout les ressources alimentaires.

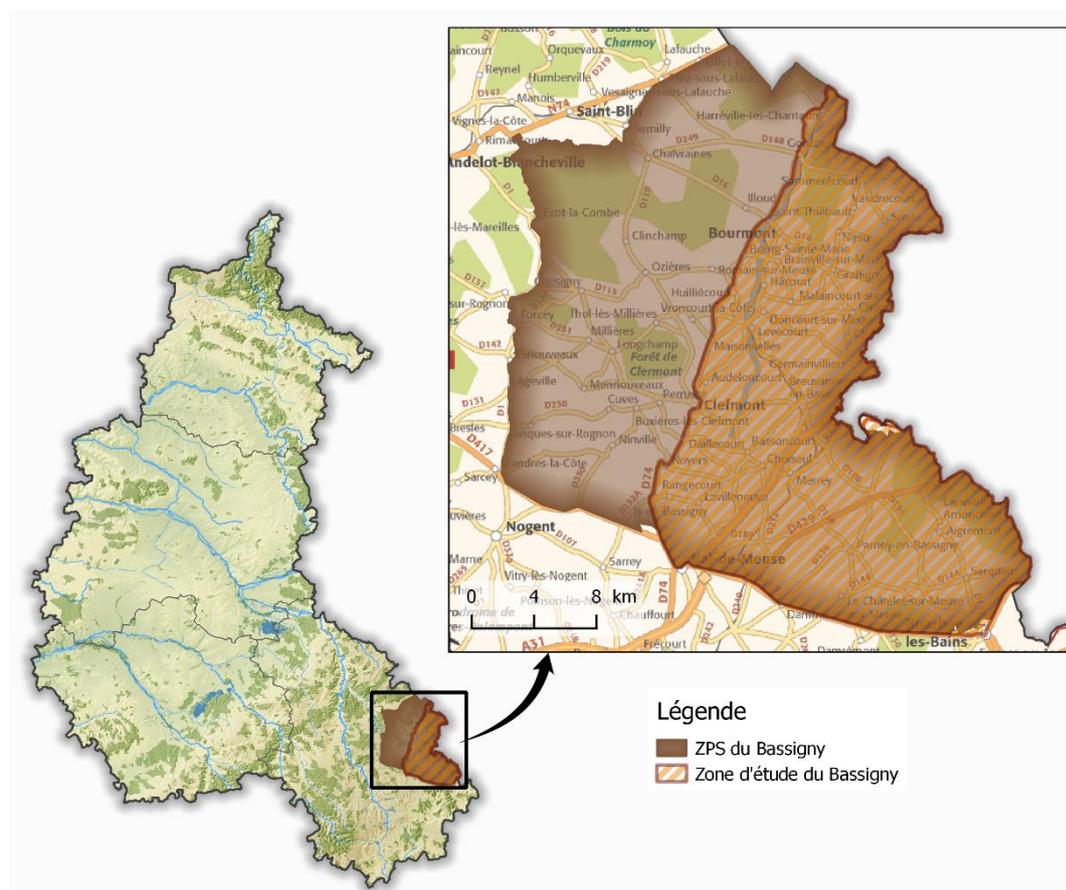
L'intoxication via l'empoisonnement des rongeurs, voire l'empoisonnement direct volontaire, qui peuvent toucher les deux espèces, mettent également à mal certaines populations de Milan royal déjà fragilisées par un faible succès de reproduction.

Cette espèce fait l'objet d'un Plan National d'Action visant à enrayer son déclin.

Description du suivi régional

En Champagne-Ardenne, la population nicheuse de Milan royal est presque exclusivement limitée à la Haute-Marne. Depuis 1996, des opérations de recensement des couples nicheurs sont réalisées dans la ZPS du Bassigny. Elles permettent ainsi de localiser les couples et de suivre leur succès de reproduction sur une zone de suivi définie.

A partir de 2008, les couples de Milans noirs présents sur cette même zone du Bassigny ont également été suivis. Cette deuxième espèce niche aussi dans d'autres secteurs de la région.

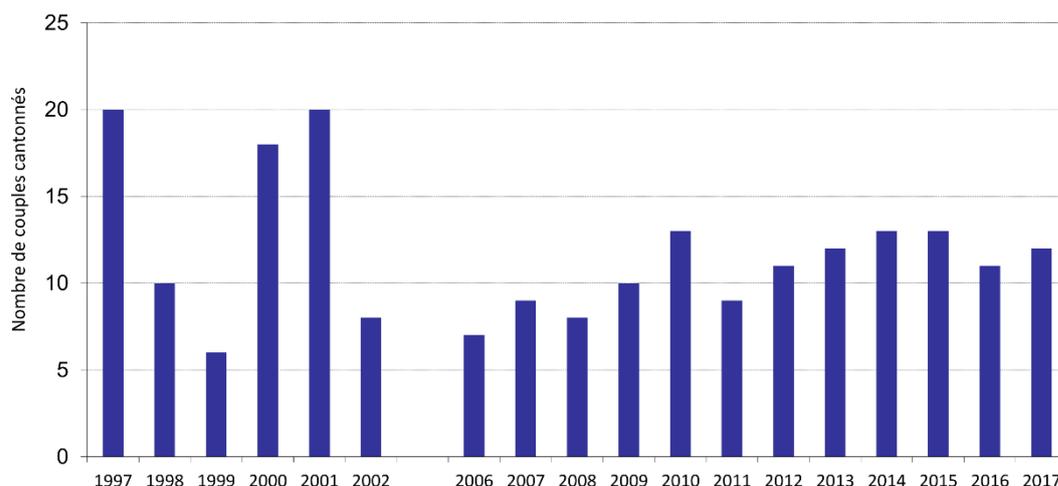


Tendances

Après un très large déclin de l'espèce au début des années 2000, la population de Milan royal amorce depuis 2006 une légère croissance. Avec quelques légères fluctuations interannuelles, les effectifs semblent se stabiliser ces dernières années autour d'une dizaine de couple (13 couples en 2015, 11 en 2016 et 12 en 2017), mais ils restent à surveiller.

Le suivi du Milan noir sur la même zone d'étude laisse présager une stabilité des effectifs de l'espèce autour de 20-25 couples. Une légère augmentation s'est amorcée depuis 2011 et les effectifs sont stables depuis quelques années (27 couples en 2017).

Évolution des effectifs de Milan royal de la zone d'étude du Bassigny



Évolution des effectifs de Milan noir sur la zone d'étude du Bassigny

